

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-277/SG/FIN autorisant M. Jean Pomponio à acquérir une parcelle de terrain bâti, sise à Djibouti, Salines-Ouest (partie du titre foncier n° 201) .

n° 73-277/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
15 février 1973

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1973

Date du numéro
25 février 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Jean Pomponio est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâti, d'une superficie de 9.435 mètres carrés, sise à Djibouti – Salines-Ouest et faisant partie d'un terrain plus vaste, immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 201 au nom de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est.